

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
---------------	---------	----------

Enseignants	Debrun Gilles ;Honhon Philippe ;Jungers Jean-Jacques ;Piroux Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Dans le prolongement des acquis du projet d'architecture 2, les projets proposés à l'UE de projet d'architecture 3 se particularisent par les programmes principalement liés aux thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réflexion sur l'espace public, le rapport au paysage et au contexte environnemental • réflexion sur l'espace habité, plus particulièrement l'habitat collectif inséré dans le tissu urbain • rationalité du projet, maîtrise constructive et technique. <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, l'UE de projet d'architecture 3 intègre ces données dans l'acquisition progressive de la compétence à concevoir le projet d'architecture, à comprendre et appliquer des connaissances en lien avec la matérialité d'un projet.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cycle de bachelier en architecture a pour objectif général de savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LIRE (déchiffrer, comprendre, trouver le sens de, discerner, reconnaître) - DECRIRE (représenter, tracer ou suivre) - DISPOSER (joindre, combiner, mettre en ordre) les composants élémentaires de l'architecture, avec sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes qui fondent la discipline. <p>Le projet d'architecture 3 accomplit cet objectif général par la CONFIRMATION (corroborer, synthétiser, conforter), donnant suite aux modes de l'initiation et de l'exploration convoqués lors des unités d'enseignement de projet d'architecture 1 et 2.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>Concevoir un projet - confirmation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux • Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix • Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux • Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques • Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif <p>Expérimenter une démarche artistique</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en assemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition <p>Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte <p>Concrétiser une dimension technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification • Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation des affichages intermédiaires a valeur formative. L'évaluation des remises intermédiaires et finales a valeur certificative. La pondération des évaluations sera précisée lors de la présentation de chaque énoncé.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Une approche méthodologique en deux temps et à travers trois échelles Cette activité d'enseignement s'organise sur deux quadrimestre (Q5 et Q6) ; tant l'exploration du collectif (Q5) que son élaboration concrète (Q6) s'articulent à trois échelles : - Le logement individuel comme élément constitutif du logement collectif, - Le logement collectif comme ensemble articulé de logements individuels, - Le projet de logement collectif comme levier territorial et paysager capable de renforcer / révéler les qualités du lieu.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Explorer le logement collectif et en comprendre les différentes échelles, impliquant l'individu autant que la société dans une forme d'éthique du lieu, afin d'approfondir les compétences projectuelles acquises lors des Ateliers de projet de Bac 1 et 2 en matière de composition du logement et d'explorer les articulations et la mutualisation possible d'espaces domestiques à l'échelle du commun, du partagé, de l'urbain et du paysage.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>L'Atelier de projet a l'opportunité de s'inscrire dans un fil pédagogique cohérent et complémentaire tissé entre autres avec l'Unité d'Enseignement « LBARC1307 Projet d'architecture thématique : territoire » : les recherches, études et documents graphiques réalisés au terme de celle-ci accompagnent et soutiennent les attendus de l'Atelier de projet.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	20	LBARC1201	